

Pourquoi ORCA ?



■ L'enseigne ORCA se situe sur des marchés en progression, voire très forte progression pour la salle de bains, les perspectives de développement sont donc très bonnes, le marché de la constructions continuant sur sa lancée de forte activité;

■ Le réseau offre la capacité de proposer une offre de produits sanitaires et de carrelage et de divers matériaux de second oeuvre fabriqués par les fournisseurs sélectionnés par la société CSC, unique sur le marché de la salle de bains et du carrelage milieu et haut de gamme, intégrant un service professionnel au client depuis sa réception en magasin jusqu'à la livraison du produit;

■ Le réseau a mis au point un concept d'implantation et d'aménagement optimum du point de vente;

■ Les formations à la vente, aux produits et à leurs mises en oeuvre;

■ Un soutien à la communication au moyen d'outils spécifiques, tels que catalogues, tarifs indicatifs, site internet, campagnes publi-promotionnelles et opérations de promotion locales;

■ Une maîtrise des charges, de gestion des stocks, rapidité et constance de l'approvisionnement, suivi de la clientèle, etc.

■ Une assistance du franchiseur dans la recherche et le choix des emplacements, l'agencement et la présentation extérieure du point de vente franchisé

■ Une assistance du franchiseur tout au long de l'année par le biais de visites régulières du point de vente et un accueil téléphonique rapide;

■ Une exclusivité territoriale...

